



CONFÉRENCE - A2E

CONFÉRENCE ASSAS ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES - PREMIERS ARRÊTS SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES

24 June 2024

Centre Panthéon - Salle des conseils - 12
Place du Panthéon

OUVERTE AU PUBLIC - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

L'IRDA Paris a le plaisir de relayer l'annonce d'une manifestation scientifique organisée sous l'égide du **Pôle interdisciplinaire pour des transitions soutenables** « [Assas Études Environnementales](#) »

La conférence, qui aura lieu le **lundi 24 juin 2024 à 17h en salle des Conseils**, présentera **les premiers arrêts sur le devoir de vigilance des entreprises de la Cour d'appel de Paris du 18 juin 2024** (Arrêts Total, EDF, Suez).

Elle sera animée par

Jean-Baptiste RACINE, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Béatrice PARANCE, Professeur à l'Université Paris 8

Anne DANIS-FATÔME, Professeur à l'Université Paris Nanterre

Antoine TOUZAIN, Professeur à l'Université Rouen Normandie

Anne STEVIGNON, Juriste - Notre affaire à tous



Jean-Baptiste BARBIÈRI, *Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas*

Inscriptions : [**a2e@u-paris2.fr**](mailto:a2e@u-paris2.fr)

Programme disponible